

Procès-verbal de la 160<sup>e</sup> assemblée ordinaire du conseil d'établissement du Cégep de Lanaudière à Terrebonne qui s'est tenue le lundi 19 septembre 2022 à 18 h, Salle du Conseil, local A-220

**Sont présents :**

Patrick Capolupo, Membre représentant les centres de services scolaires

José Chagnon, Membre choisi au sein des entreprises et œuvrant dans des secteurs d'activités économiques correspondant à des programmes d'études techniques du secteur des entreprises

Normand Fournelle, Président et membre choisi au sein des entreprises et œuvrant dans des secteurs d'activités économiques correspondant à des programmes d'études techniques du secteur des entreprises

Alain Gingras, Membre choisi au sein des entreprises et œuvrant dans des secteurs d'activités économiques correspondant à des programmes d'études techniques du secteur des entreprises

Marco Guilbault, Membre du personnel professionnel

Josée Internoscia, Parent

Isabelle Leboeuf, Membre du personnel enseignant

Olivier Malo, Vice-président et membre représentant les universités

Geneviève Perreault, Directrice du Cégep de Lanaudière à Terrebonne

Mathieu Roger, Membre du personnel enseignant

**Sont absents :**

Clément Comtois, Membre choisi après consultation des groupes socio-économiques

Michel Girard, Membre proposé par le Conseil régional des partenaires du marché du travail

Sabrina Noël, Étudiante

**Est invitée :**

Chantal Majeau, Directrice adjointe, Service de l'organisation et du cheminement scolaires

**Secrétaire d'assemblée :**

Judith Audette

### 160.1 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Les membres présents formant quorum, M. Normand Fournelle déclare l'assemblée ouverte à 18 h 00 et souhaite la bienvenue à tous.

### 160.2 Présentation des nouveaux membres Mme Perreault M. Chagnon (M. Normand Fournelle)

M. Normand Fournelle procède à la présentation des nouveaux membres du conseil d'établissement, soit, Mme Geneviève Perreault, directrice du Cégep de Lanaudière à Terrebonne (CLT) et M. José Chagnon, membre choisi au sein des entreprises et œuvrant dans des secteurs d'activités économiques correspondant à des programmes d'études techniques du secteur des entreprises.

Un tour de table est effectué afin que chacun se présente.

### 160.3 Adoption de l'ordre du jour (M. Normand Fournelle)

On demande de corriger l'année au point 160.8 *Statistiques d'inscription — Automne 2023*, par 2022.

CECT-220920-01 *Sur proposition de M. Olivier Malo, dûment appuyée par M. Patrick Capolupo, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comme modifié.*

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

L'ordre du jour est adopté comme suit :

- 160.1 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
- 160.2 Présentation des nouveaux membres Mme Perreault et M. Chagnon (M. Normand Fournelle)
- 160.3 Adoption de l'ordre du jour (M. Normand Fournelle)
- 160.4 Adoption et suivi du procès-verbal du 6 juin 2022 (M. Normand Fournelle)
- 160.5 Adoption et suivi du procès-verbal du 14 juin 2022 (M. Normand Fournelle)
- 160.6 Présentation du processus en cours pour le plan stratégique 23-28 : consultations sur les actions locales (Mme Geneviève Perreault)
- 160.7 Avis sur la recommandation d'émission des diplômes (Mme Chantal Majeau)
- 160.8 Statistiques d'inscription — Automne 2022 (Mme Chantal Majeau)
- 160.9 Les nouvelles de la constituante de Terrebonne (Mme Geneviève Perreault)
- 160.10 Questions diverses
- 161.11 Levée de l'assemblée

### 160.4 Adoption et suivi du procès-verbal du 6 juin 2022 (M. Normand Fournelle)

Les membres ayant reçu le procès-verbal du 6 juin 2022 dans les délais prescrits, M. Normand Fournelle n'en fait pas la lecture, mais demande aux membres s'ils souhaitent y apporter des modifications. Aucune modification.

CECT-220920-02 *Sur proposition de M. Alain Gingras, dûment appuyée par M. Mathieu Roger, le procès-verbal du conseil d'établissement du 6 juin 2022 est adopté comme rédigé.*

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### 160.5 Adoption et suivi du procès-verbal du 14 juin 2022 (M. Normand Fournelle)

Les membres ayant reçu le procès-verbal du 14 juin 2022 dans les délais prescrits, M. Normand Fournelle n'en fait pas la lecture, mais demande aux membres s'ils souhaitent y apporter des modifications. Aucune modification.

CECT-220920-03

*Sur proposition de M. Olivier Malo, dûment appuyée par Mme Josée Internoscia, le procès-verbal du conseil d'établissement du 14 juin 2022 est adopté comme rédigé.*

### 160.6 Présentation du processus en cours pour le plan stratégique 23-28 : consultations sur les actions locales (Mme Geneviève Perreault)

Pour faire suite à la présentation de M. Dominic Leblanc sur les enjeux et les objectifs régionaux du plan stratégique 2023-2028, le 6 juin dernier, Mme Geneviève Perreault présente un échéancier des consultations locales à venir et des présentations aux instances du Cégep de Lanaudière à Terrebonne (CLT).

Elle rappelle que les consultations ont pour objectif d'établir les actions locales du collège constituant, en cohérence avec les enjeux et objectifs du plan stratégique du Cégep de Lanaudière (CL). Pour ce faire, la communauté est interrogée anonymement à l'aide d'un questionnaire élaboré en fonction des résultats attendus quant aux enjeux régionaux. Une fois les résultats obtenus, des questions ouvertes sont établies pour animer les rencontres de consultation d'une période de deux heures pour chacun desdits enjeux, afin que la communauté se prononce sur les actions locales à prendre.

Au terme des six rencontres, les actions locales seront déterminées, lesquelles seront présentées aux instances dès le début de l'année 2023.

### 160.7 Avis sur la recommandation d'émission des diplômes (Mme Chantal Majeau)

Mme Chantal Majeau présente les statistiques des étudiants qui ont atteint les objectifs et les standards des programmes ainsi que les épreuves qui s'y rattachent, en vue de l'obtention de leur diplôme d'études collégiales (DEC).

La cérémonie de remise des diplômes est prévue en novembre prochain, en présence.

On demande l'ajout du nom des programmes correspondant au numéro l'identifiant dans le tableau des statistiques.

À la suite de la présentation de ce dossier, M. Fournelle fait la lecture du projet de résolution suivant :

ATTENDU les dispositions de l'article 32 du *Règlement sur le régime des études collégiales*;

CECT-220919-04

*Sur proposition de Mme Isabelle Leboeuf, dûment appuyée par M. Mathieu Roger, il est résolu que le collège constituant de Terrebonne recommande au conseil d'administration du Cégep de Lanaudière de décerner le diplôme d'études collégiales aux étudiants dont le nom apparaît sur la liste suivante : TB2022062801.*

### 160.8 Statistiques d'inscription — Automne 2022 (Mme Chantal Majeau)

Mme Chantal Majeau partage le tableau des statistiques d'admission de l'automne 2022 aux membres du conseil d'établissement.

Elle explique qu'à ce jour, 109 étudiants ont abandonné leur projet d'étude, mais qu'il est possible que ce nombre augmente en raison de la date limite d'abandon de cours qui est ce même jour. Une version compilée après cette date sera envoyée aux membres du conseil d'établissement dans les prochains jours.

À la suite d'une question sur les motifs d'abandon, Mme Chantal Majeau informe les membres qu'un formulaire doit être rempli par les étudiants qui se désistent afin qu'ils indiquent, entre autres, la raison de leur abandon. Cependant, plusieurs d'entre eux ne retournent pas ledit formulaire, ni leur appel lorsque ceux-ci sont contactés par téléphone.

### 160.9 Les nouvelles de la constituante de Terrebonne (Mme Geneviève Perreault)

Mme Geneviève Perreault fait part des nouvelles de la constituante de Terrebonne.

Outre celles annoncées au dossier des membres du conseil d'établissement, elle ajoute la tenue d'une matinée pédagogique le 18 août dernier. Sous le thème de l'inclusion et pour amorcer une réflexion concertée sur les stratégies pédagogiques, cette activité marquait le début de la session d'automne pour les enseignants.

Parmi les activités entourant la rentrée qui s'est déroulée dans une ambiance festive, on dénote la participation de quatre cents nouveaux étudiants à l'accueil programme, deux cents à la fête de la rentrée et la reprise des activités socioculturelles et sportives.

### 160.10 Questions diverses

Rien sous cette rubrique.

### 160.11 Levée de l'assemblée

*Sur proposition de M. Patrick Capolupo, la séance est levée à 18 h 50.*

Olivier Malo, vice-président pour  
Normand Fournelle



Président



Directrice

Cégep de Lanaudière à Terrebonne